

VELO-CLUB SOULTZIA FFC-FSGT

Agrément ministériel : n° 68 s3 32, rue Jean-Jaurès 68360 SOULTZ

PUBLICATION DE COURSE

20ème Grimpée du Col Amic

<u>Date de l'épreuve</u> : samedi 12 septembre 2020

Club organisateur: Vélo club Soultzia

Formule : course de côte contre la montre individuelle

<u>Coureurs admis</u>: course populaire de masse ouverte aux licenciés de toutes fédérations et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an, à partir des cadets uniquement.

<u>Itinéraire</u> : Soultz- Stand de tir- sommet du Col Amic (arrivée près de la ferme auberge du Kohlschlag)

Distance: 8.490 km

Engagements uniquement sur place : Stand de tir, route du Col Amic

Tarifs:

- 5 euros pour les licenciés FSGT
- 8 euros pour les autres

<u>Lieu de départ</u> : Stand de tir de la Société de Tir de Wuenheim, route du Col Amic, peu après l'intersection avec la petite route provenant de Jungholtz, juste avant la petite descente.

Horaires des départs : premier départ à 14h31- dernier départ 16h30

Arrivée : près de la ferme auberge du Kohlschlag, peu avant le sommet du Col Amic

<u>Lieu et horaires de remises de prix</u> (aux seuls coureurs présents) : Stand de tir, route du Col Amic vers 17h30

Récompenses : coupe au 1^{er} et prix au 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie

<u>IMPORTANT</u>: Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme d'Alsace FSGT. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission. Les voitures suiveuses sont interdites sous peine de déclassement du coureur.